

Thierry Villard Président

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

AUTORISATION DU MAJEUR

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du concours et pour les modes d'exploitation.

L'enregistrement de votre image/votre voix sera réalisé sous l'autorité de :

M. VILLARD Thierry
Président de la Chambre Patronale du Loiret

L'enregistrement aura lieu lors des concours Départementaux organisés par la Chambre Patronale de la Boulangerie du Loiret

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom)

	nt investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais ar aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon de mon nom.
-	naissance des informations ci-dessus et donne mon
_	utilisation de mon image et/ou de ma voix, dans le
cadre exclusif du projet exp	ose ci-avant :
OUI N	ON
	Fait à, le
NOM:	Le Président,
Le candidat, Signature précédée de la mention bon pour accord »	